

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 32 du 25 juin 2019



### Campagne 2018-2019

*EcophytoPIC = La protection intégrée des cultures repose en premier lieu sur l'application de combinaisons de méthodes préventives ayant pour but de placer les plantes cultivées dans les meilleures dispositions pour résister à l'ensemble de leurs bio-agresseurs. Dans un certain nombre de situations, notamment liées à des conditions météorologiques annuelles particulièrement favorables au développement d'un bio-agresseur, ou ayant limitées la mise en place d'autres mesures prophylactiques, il sera cependant nécessaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte directes qui permettront de gérer les bioagresseurs se développant pendant le cycle de culture. Ces méthodes de lutte peuvent être d'ordre biologique, physique et/ou chimique.*



#### A retenir cette semaine :

#### Sommaire

Pois de printemps	p. 2
Tournesol	p. 4
Maïs	p. 6
Soja	p. 13
Betteraves	p. 13

#### Pois de printemps :

- Peu d'antracnose. La plupart des parcelles sortent de la période de risque.
- Peu de pucerons verts. La plupart des parcelles sortent de la période de risque.
- Captures de tordeuses avec le seuil de nuisibilité atteint pour le débouché alimentation animale pour plusieurs parcelles. La fin de la période de risque (floraison + 8-10 jours) est atteinte pour une grande majorité des parcelles

#### Tournesol :

- Pucerons verts : très peu de signalements. 80% des parcelles sont sortis de la période de risque.

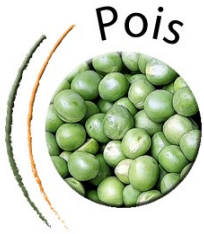
#### Maïs :

- Majorité des parcelles au stade 11 à 12 feuilles, croissance active des maïs avec des orages et de la chaleur.
- Lâcher des trichogrammes contre la pyrale du maïs cette semaine dans le nord de la Saône-et Loire, le nord de la Haute-Saône, l'Yonne et la Nièvre.
- A cette date, les corvidés (corbeaux et corneilles) sont les principaux ravageurs des maïs.
- Quelques dégâts de grêle sont signalés le 19 et 21 juin.

#### Soja :

- Stade 1<sup>ère</sup> feuille vraie à début floraison.

**Les abeilles butinent, protégeons-les !**  
Respectez la réglementation « abeilles »  
et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



**POIS DE PRINTEMPS**

5 parcelles observées.

Les stades vont de stade limite d'avortement (SLA à fin du stade limite d'avortement (FSLA). La chaleur et le sec ont fait rapidement avancer les stades.

Les fortes températures à venir vont provoquer des avortements. Pour les gousses déjà formées, cela va perturber le remplissage.

**Maladies**

**Ascochytose**

**Description, période de risque et seuil de nuisibilité :** *se reporter au BSV n° 29*

Cette semaine, elle est encore signalée uniquement dans la parcelle de GY L'ÉVEQUE (89) dans la zone non traitée à hauteur de 10% du feuillage inférieur et 5% dans la moitié supérieure.

Globalement la maladie s'est peu développée ces dernières semaines.

**Analyse du risque :**

Les parcelles les plus précoces sortent de la période de risque (FSLA).

Pour les autres, le risque est faible.



**Ravageurs**

**Pucerons verts**

**Période de risque et seuil de nuisibilité :** *se reporter au BSV n° 29*

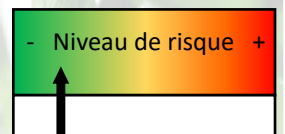
**Observations :**

Peu ou pas observé. La météo orageuse les a fait régresser.

**Analyse du risque :**

Les parcelles à FSLA sortent de la période de sensibilité.

Pour les autres, le risque est faible.





**Tordeuse**

**Période de risque et seuil de nuisibilité :** *se reporter au BSV n° 29*

**Observations :**

Les captures se poursuivent :

Parcelles	04 juin	12 juin	18 juin	27 juin	Cumul
Villiers-les-Hauts (89)	96	233	Pas observé	122	<b>451</b>
Busseaut (21)	114	140	63	53	<b>370</b>
Lasson (89)	150	Pas observé	52	74	<b>276</b>
Gy l'Evêque (89)		148	195	150	<b>493</b>
Saint-Cyr-Les-Colons (89)		100	158	180	<b>438</b>
Villiers sur Tholon			211	Pas observé	<b>211</b>

**Analyse de risque :**

Toutes les parcelles du réseau dépassent le seuil « alimentation humaine » (100 captures cumulées) et pour 3 d'entre-elles elles atteignent le seuil « alimentation animale » (400 captures cumulées).

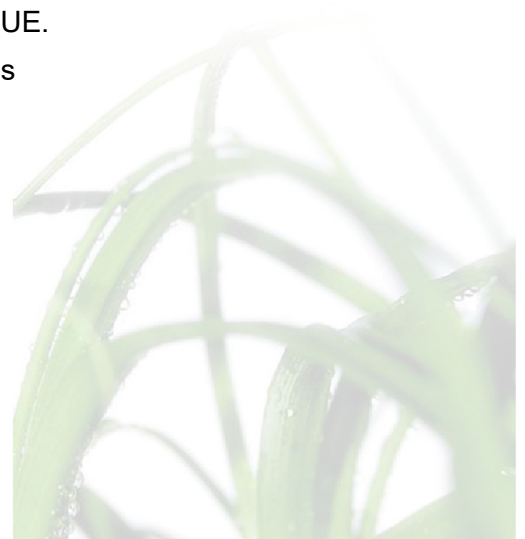
Les parcelles atteignent ou dépassent la fin du stade de risque (fin floraison +8-10 jours).

Le risque est terminé.

**Autres**

Des cécidomyies sont signalées dans la parcelle de GY L'EVEQUE.

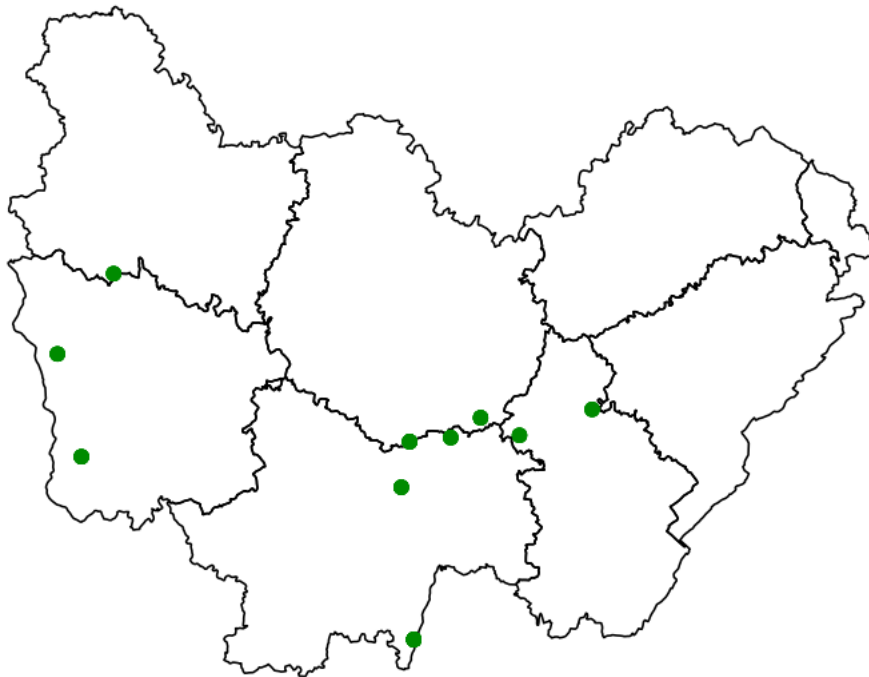
Il s'agit du dernier BSV de la campagne sur les pois de printemps





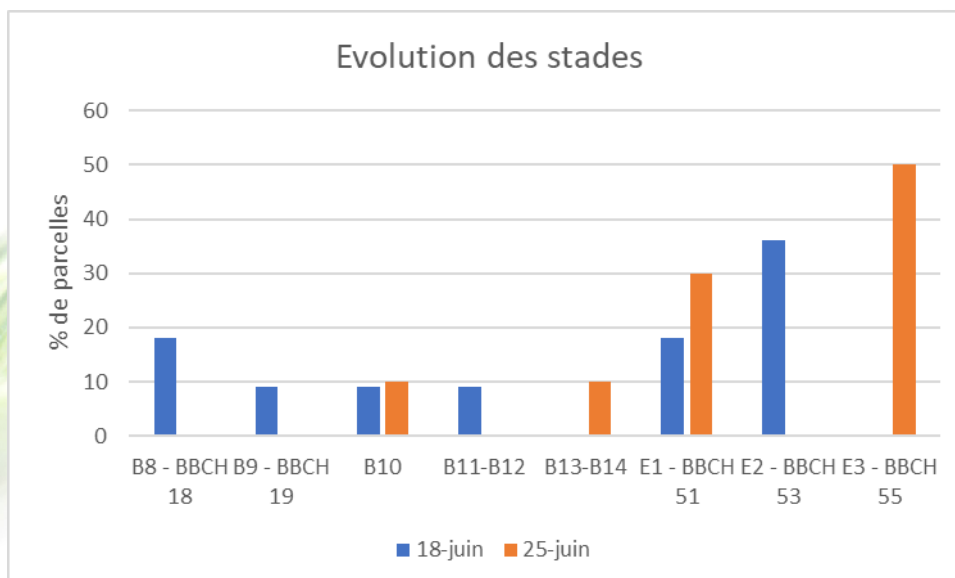
**Réseau 2019**

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 10 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles BSV tournesol  
Semaine du 19/06/2019 au 25/06/2019

Les stades ont progressé durant la semaine dernière. 80% des parcelles atteignent ou dépassent maintenant le stade E1 (bouton étoilé).





**Puceron Vert du prunier (*Brachycaudus helichrysi*)**

**Description, période de sensibilité et seuil de nuisibilité :** se reporter au BSV n°30

**Observations :**

5 parcelles observées.

Aucune parcelle étant encore dans la période de risque ne signale la présence de puceron.

**Analyse de risque :**

80% des parcelles sont maintenant sorti de la période de risque.

Pour les autres le risque est faible.



**Ambroisie**

C'est une astéracée. Ses cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou oblovaux. La plante est poilue avec des feuilles opposées. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anémis des champs. La plante est d'un vert franc des deux côtés (risque de confusion avec l'armoise commune qui a une face inférieure gris argenté).



Feuilles d'ambroisie, Agroscope ACW

Il s'agit d'une plante invasive et allergisante qui cause de graves problèmes de santé publique. La prévention et la lutte sont rendus obligatoires par des arrêtés préfectoraux. Elles doivent être détruites avant pollinisation et si possible avant floraison, au plus tard le 1<sup>er</sup> aout.



Cette plante doit être signalée via : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

L'élimination impose de se protéger avec gants, lunettes et masque adaptés.

En parcelle, la lutte chimique doit être couplée avec des mesures agronomiques pour être efficace : rotation (éviter les cultures à risque comme tournesol et soja), déchaumage et faux semis en interculture pour épuiser le stock semencier, retard des dates de semis, et évitement des contaminations à d'autres parcelles par le nettoyage du matériel de récolte et de travail du sol, ainsi que le broyage des bordures infestées.

Elle est signalée à CHEVENON (58).  
A surveiller.

### **Enquête Ambroisie :**

Vous pouvez participer à l'enquête via le lien : <https://forms.gle/BtVUrxt8pKC91xx6>.



Au 25 juin, le réseau d'observation est constitué de 33 parcelles : 4 situées en Côte d'Or, 7 en Saône-et-Loire, 5 dans la Nièvre, 8 dans le Jura, 1 en Haute-Saône, 6 dans l'Yonne et 2 dans le Territoire de Belfort.

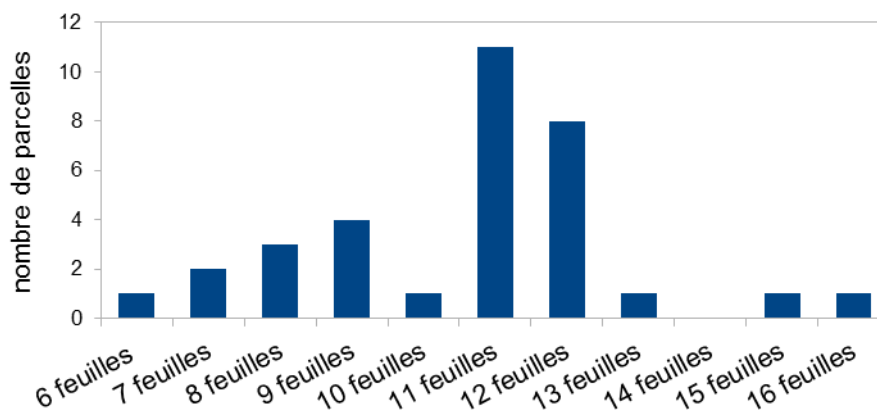
### **Stade et état du maïs**

La majorité des parcelles atteint le stade 11 à 12 feuilles. Les pluies et la chaleur ont assuré une croissance très active du maïs. Les semis plus tardifs semés après des dérobés commencent à être marqués par les fortes chaleurs.

De gros problèmes de mauvaises herbes mal contrôlées sont observés dans beaucoup de situations.

Les parcelles présentent souvent des stades et des densités hétérogènes.

Stades du maïs le 25 juin 2019





### Pyrale

Les dégâts les plus préjudiciables sont observés sur les attaques précoces. Les zones avec beaucoup de maïs et des cannes en surface (travail simplifié et agriculture de conservation) dans la parcelle ou les parcelles voisines sont souvent les plus à risque.

La nuisibilité de la pyrale peut être importante sur le rendement (verser et casse de tige) mais aussi sur la qualité sanitaire. La présence de larves dans l'épi favorise le développement des fusarioses et le risque mycotoxines.

### Chrysalidation

La chrysalidation est achevée Branges (71), elle est bien engagée à Beaune et a rapidement débuté cette semaine à Chemin (39).

Commune	département	observateur	Taux de chrysalidation				
			Semaine 22 28 mai 2019	Semaine 23 4 juin 2019	Semaine 24 11 juin 2019	Semaine 24 18 juin 2019	Semaine 24 25 juin 2019
Chemin	39	Chambre d'agriculture 39 -Interval			0%	0%	20%
Beaune	21	FREDON	0%	0 %	14 %	12 %	40 %
Branges	71	Coopérative Bourgogne du sud		100 %	75 %		



Larve et chrysalide de pyrale – photo CA39

Dès lors que l'on observe un taux de 15 % de chrysalides (sur un lot de 50 individus (chrysalides et larves hivernantes), un cumul de 110° (en base 10) correspond à la date optimale du positionnement des trichogrammes.

Cet indicateur est parfois insuffisant, il doit être complété par l'observation des adultes.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 32 du 25 juin 2019

### Vol de pyrale

En Bourgogne-Franche-Comté, les pièges à phéromones sont observés depuis 5 semaines.

Piègagerie des pyrales adultes						
Commune	Département	28-mai	04-juin	11-juin	18-juin	25-juin
Arc sur Tille	21			0		
Argilly	21	0	0	0	0	0
Corpeau	21	0	0	0	0	1
Glanon	21			0	0	2
Augea	39	0	0	1	1	4
Arlay	39	0	0	1	0	1
Chissey-sur-Loue	39			0	0	0
Orchamp	39		0	0	0	0
Annoires	39		0	0	1	0
Darboigny	39	0	0	1	0	0
Pouilly sur Loire	58	0		0	0	0
Chevenon	58	0		0	0	0
St Gratien-Savigny	58	0			0	0
Entrains-sur-Nohain	58	0			4	2
St Quentin sur Nohain	58			0	7	17
Velesmes-Echevannes	70	0	3	1	2	
Cugney	70	0	0	0	1	
Vallerois-le-bois	70				0	0
Sauvigny-les-Pesmes	70	0	0	3	3	
Francourt	70		0	0	0	
Montpont	71	2	0	1	5	5
Devrouze	71		0	0	0	
Simard	71	0	0	0	0	
Fontaines	71				0	0
Pierre de Bresse	71	0	0	0	1	1
Baudrières	71				1	
Saint Loup de Varennes	71	0	0	3		7
Verdun-sur-le-Doubs	71	0	0			1
St-Martin-Belle-Roche	71	0	0	0	0	0
Champignelle	89		0		0	0
Treigny	89		0	0	1	0
Chanvres	89			14	20	20
Germigny	89		0	0	2	0
Sens	89			0		0
Neuvy-Sautour	89		0	0	0	0
La chapelle sous rougemont	90					0
Dorans	90				0	0





Quelques rares pontes ont été observées à CORPEAU (21) et ANNOIRE (39)

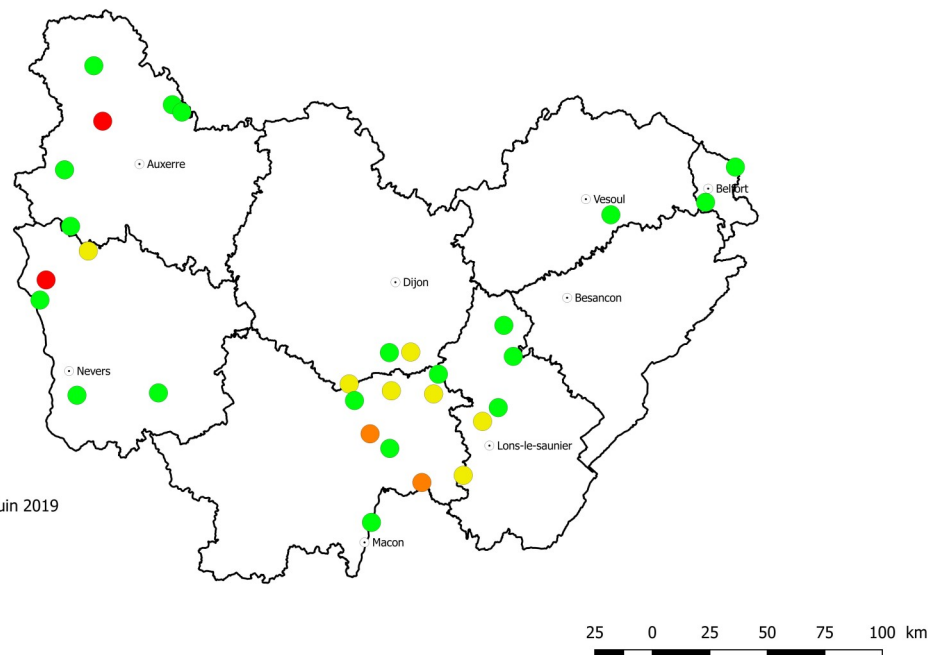


Ponte de pyrale (ooplake) - photo CA70

Dans la région, le cycle de la pyrale comporte très majoritairement une seule génération par année (race monovoltine). Quelques individus bivoltins (2 générations par an) très présents en Rhône-Alpes-Auvergne qui émergent plus tôt sont souvent piégés dans le sud de la région jusque dans le secteur de Gray (70).

**Le vol est engagé partout (sauf dans le territoire de Belfort), les captures ont débuté cette semaine en Côte d'or. Les piégeages ne sont pas encore généralisés et restent faibles sauf sur la façade ouest de la région.**

Carte présentant les captures de pyrales depuis la semaine dernière.





### Pose des trichogrammes

Les trichogrammes doivent être posés quand le vol de pyrale est significatif.

**Dans les secteurs les plus précoces au sud de la Saône-et-Loire, le Jura et Sud Haute-Saône, les lâchers ont été réalisés la semaine dernière.**

**Pour le nord de la Saône-et Loire, le nord de la Haute-Saône, l'Yonne et la Nièvre, les lâchers seront réalisés cette semaine.**

**Pour la Côte d'Or les lâchers sont programmés la semaine prochaine.**

**Il est important de les positionner au champ très rapidement après réception.**

**Pour les autres secteurs, l'information sera précisée dans le prochain bulletin.**

### Traitement en végétation

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observé. Ce stade est sans doute assez proche dans le sud de la Bresse et l'ouest de la Nièvre et de l'Yonne. **Quel que soit le stade du maïs, le risque n'est réel que quand le pic de vol est atteint. Ce n'est pas le stade « limite passage tracteur » qui doit guider la décision de traitement.**

Les femelles pondent en moyenne dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie. Les pontes sont en cours. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Les conditions de chaleurs caniculaires accompagnées de très faibles hygrométries excessives des jours à venir ne seront probablement pas favorables au taux de réussites des pontes et au risque pyrale.

**Dans ces conditions, les traitements insecticides ne sont pas recommandés sauf en situation irriguée plus à risque dans la Nièvre ou au sud de la Bresse.**

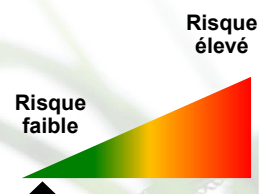
**Dans ces situations faire des traitements tôt le matin quand l'hygrométrie est maximale. Privilégier les produits de biocontrôle et éviter les applications de pyréthrinoides liquides qui détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons.**

### **Pucerons : présence faible**

Sur la tour de piégeage d'Auxerre-La Brosse, la présence de Rhopalosiphum padi est encore en baisse et se situe maintenant en dessous de la moyenne des dernières années.

Les comptages des Sitobion Avenae et des Metopolophium dirrhodum restent faibles en dessous des moyennes des dernières années.

Dans les parcelles du réseau, les pucerons sont absents ou toujours observés à des niveaux faibles en dessous des seuils de traitement.

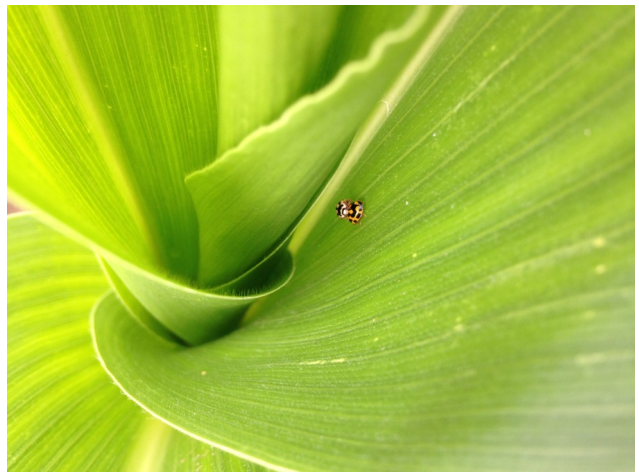




Les auxiliaires commencent à être bien observés :



Coccinelle – photo CA58



Coccinelle – photo CA39



Chrysope – photo CA58



Larve de coccinelle – photo CA89



**Identifier les différents pucerons présents sur maïs**

***METOPOLOPHIUM DIRHODUM***  
(PUCERONS VERTS)



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.  
Cornicules et antennes claires.

***SITOBION AVENAE***



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).  
Cornicules et antennes noires.

***RHOPALOSIPHUM PADI***



**Taille :** environ 2 mm.  
**Forme :** globuleuse.  
**Couleur :** Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Source : *ECOPHYTO Aquitaine*

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
<b>Pucerons Metopolophium</b>	3 à 10 feuilles.	5 pucerons/plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons/plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons/plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/plante après 8-10 feuilles.
<b>Pucerons Sitobion</b>	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés). Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi.
<b>Pucerons Rhopalosiphum</b>	Début Juillet/début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution. - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies.

**Autres ravageurs**

Des cicadelles vertes sont observées à MONTPONT-EN-BRESSE (71), CHAMPIGNELLE (89) et GERMAGNY (89).

Le réseau de piégeage de chrysomèles (35 parcelles) sera mis en place la semaine prochaine.



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 32 du 25 juin 2019

Soja



### Réseau 2019

5 parcelles observées cette semaine.  
Les stades sont compris entre 1<sup>ère</sup> feuille vraie et début floraison.

Aucun problème sanitaire n'est signalé. On note tout de même des salissements (liserons).

Betterave



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement